

EXPERTISE : VALEUR VENALE ET LOCATIVE DE BIENS IMMOBILIERS

Experts immobiliers, nous intervenons notamment près de Tribunaux de Grande Instance.

Nos études sont réalisées dans le respect de la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière.

Nous utilisons jusqu'à quatre méthodes d'évaluation par expertise.

Quand a-t-on besoin d'une expertise immobilière ?

Une étude méthodique et approfondie de la valeur vénale d'un bien immobilier réalisée par un expert se justifie dans les situations suivantes : gestion patrimoniale, déclaration fiscale, fixation ou renouvellement d'un bail, analyse des actifs immobiliers d'une entreprise, recherche de financement, partage successoral, sortie de communauté, viager, vente forcée.

TARIFS 2009 Estimation de la valeur vénale	En euros Hors Taxes
Pavillon	A partir de 1000 € HT
Appartement	A partir de 800€ HT
Entrepôt	A partir de 2500 €HT
Bureaux	A partir de 3000€ HT
Commerce	A partir de 1500€ HT
Immeuble	A partir de 3000€ HT
Valeur locative commerce, Droit au bail	A partir de 1000€HT
Terrain	A partir de 800€ HT
Tarifs région Ile de France.	
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes nos prestations d'expertise font l'objet d'un devis. - Les tarifs peuvent évoluer en fonction de la taille du bien et de la complexité du projet. - Tarifs Province sur devis. 	
<p>Pour plus d'information, contactez nous au : Tel : 01 64 04 14 19 – 06 81 76 46 82 – Fax : 01 48 73 94 04 - contact@adixis.fr</p>	